Envoyé en préfecture le 14/10/2024
Reçu en préfecture le 14/10/2024
Publié le
ID : 031-213102973-20241009-2024_070-DE

DELIBERATION : N° 2024/070

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

Arrondissement de TOULOUSE

Commune de LEVIGNAC

Objet : **Convention triennale de la tarification sociales des cantines scolaires à 1€.**

Convocation du : 04 octobre2024

Rapporteur : Mme Céline MENQUET.

Nombre de Membres en exercice : 19

Le 09 octobre 2024 à 20h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Stéphane CHARPENTIER, Maire.

Membres présents (19) : CHARPENTIER Stéphane, DE MACEDO Karine, GAILLARD David, MENQUET Céline, SFORZI Olivier, HAAS Nicole, GENSSLER Bernard, BILBAUT Mathilde, COTTIN Antoine, SCHULTZ Isabelle, SENNEGON Stéphane, FLAIG Béatrice, LECLERC Hervé, DUMAS Mélissa, GUERIN Sébastien, GERVOT Christian, ZOLLI Daniel, CLUZEL Pascal, MARTIN Déborah.

Etaient absents excusés représentés (0) :

Membres absents excusés non représentés (0) :

Ne prend pas part au vote (0) :

Nombre de votants : (19)

Secrétaire de séance : MENQUET Céline.

Envoyé en préfecture le 14/10/2024
Reçu en préfecture le 14/10/2024
Publié le
ID : 031-213102973-20241009-2024_070-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu la convention triennale passée entre l'état et la Commune en date du 30 juin 2021, jusqu'au 29 juin 2024 ;
Vu la précédente délibération n°2024-047 sur la convention triennale 2024-2027 sur la tarification sociale des cantines scolaires à 1€, qu'il convient de préciser ;
Vu les délibérations n°2022-83 et 2024-048 sur la tarification des services animation-restauration scolaire ;

Considérant que dans le cadre de son plan pauvreté, l'Etat poursuit son dispositif « cantine à 1 € », dont l'objectif est de garantir aux familles à faibles revenus des repas équilibrés pour leurs enfants en milieu scolaire avec, pour chaque repas servi, un tarif maximal d'1€ par jour, l'Etat versant 3 € ;
Considérant la gestion en régie directe de la restauration scolaire à Lévignac, dans le respect de la loi Egalim, avec la signature de l'avenant de la loi Egalim, permettant une bonification de 1€ supplémentaire pour chaque repas facturé ;

Considérant l'inscription sur le site, du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, « ma cantine » de l'école élémentaire Claude NOUGARO, dénommée cuisine centrale, et de l'école maternelle Jean MOULIN, dénommée cuisine satellite ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE la nouvelle convention triennale sur la tarification sociale des cantines scolaires à 1€ avec l'Etat pour la période du 30 juin 2024 au 29 juin 2027,

DECIDE d'intégrer à cette convention triennale l'avenant EGALIM, afin de bénéficier de la bonification à 1€ pour chaque repas pris et facturé.

PRECISE que dans le cadre de la convention précitée, la tarification sociale applicable du 30 juin 2023 au 7 juillet 2024 est inscrite dans la grille tarifaire en annexe1 et la tarification sociale applicable à partir du 1er septembre 2024 est inscrite dans la grille tarifaire de l'annexe 2.

S'ENGAGE à appliquer systématiquement les critères sociaux en vigueur du dispositif « cantine à 1€ » lors des éventuelles modifications tarifaires et en fonction de la pérennité de l'aide de l'Etat.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents au dossier.

Pour : 19
Contre : 00
Abstention : 00
Ne prend pas part au vote : 00

Envoyé en préfecture le 14/10/2024
Reçu en préfecture le 14/10/2024
Publié le
ID : 031-213102973-20241009-2024_070-DE

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.
Ainsi fait et délibéré le 9 octobre 2024
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

La secrétaire
Céline MENQUET

MAIRIE DE LEVIGNAC-SUR-SAVE
31530 Haute-Garonne

Le Maire
Stéphane CHARPENTIER

Le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : http://www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 14/10/2024
Reçu en préfecture le 14/10/2024
Publié le
ID : 031-213102973-20241009-2024_070-DE

ANNEXE 1

Grille tarifaire depuis le 1er janvier 2023 jusqu'au 7.07.2024 :

	Moins 400€	401€ A 600€	601€ A 800	801€ A 1000	1001€ A 1200€	1200€ A 1400€	1401€ A 1600€	1601€ A 1800€	1801€ 2000€	Plus de 2201€
ALAE										
Matin	0.50€	1.00€	1.70€	1.70€	2.00€	2.20€	2.20€	2.60€	3.00€	3.20€
Repas	~~2.90 €~~ 0.70€	~~3.20€~~ 1€	~~3.40€~~ 1€	~~3.45€~~ 1€	3.90€	3.95€	4.00€	4.20€	4.35€	4.45€
AIC	0.30€	0.45€	0.55€	0.55€	0.65€	0.75€	0.75€	0.95€	1.20€	1.30€
Soir	0.90€	1.40€	2.00€	2.00€	2.40€	2.60€	2.60€	3.00€	3.50€	3.70€
ALAE anim'actions										
Repas mercredi Ou après-midi	4.50€	5.00€	5.30€	5.50€	6.50€	6.80€	7.00€	7.50€	8.50€	9.50€
Repas mercredi Et après-midi	6.50€	7.00€	7.30€	7.50€	9.00€	9.30€	9.50€	10.00€	11.00€	12.00€
ALSH vacances										
Demi-journée	6.50€	7.00€	7.30€	7.50€	9.00€	9.30€	9.50€	10.00€	11.00€	12.00€
Journée	8.50€	10.00€	11.30	11.50€	13.50€	13.80€	14.00€	14.50€	15.50€	16.50€

ANNEXE 2

Grille tarifaire à partir du 1er septembre 2024 :

	Moins 400€	401€ A 600€	601€ A 800	801€ A 1000	1001€ A 1200€	1200€ A 1400€	1401€ A 1600€	1601€ A 1800€	1801€ 2000€	2001€ à 2200€	Plus de 2201€
ALAE											
Matin	0.50€	1.00€	1.70€	1.70€	2.00€	2.20€	2.20€	2.60€	3.00€	3.20€	3.30€
Repas	~~2.90 €~~ 0.70€	~~3.20€~~ 1€	~~3.40€~~ 1€	~~3.45€~~ 1€	3.90€	3.95€	4.00€	4.20€	4.35€	4.45€	4.55€
AIC	0.30€	0.45€	0.55€	0.55€	0.65€	0.75€	0.75€	0.95€	1.20€	1.30€	1.40€
Soir	0.90€	1.40€	2.00€	2.00€	2.40€	2.60€	2.60€	3.00€	3.50€	3.70€	3.80€
ALAE anim'actions											
Repas mercredi Ou après-midi	4.50€	5.00€	5.30€	5.50€	6.50€	6.80€	7.00€	7.50€	8.50€	9.50€	10.50€
Repas mercredi Et après-midi	6.50€	7.00€	7.30€	7.50€	9.00€	9.30€	9.50€	10.00€	11.00€	12.00€	13.00€
ALSH vacances											
Demi-journée	6.50€	7.00€	7.30€	7.50€	9.00€	9.30€	9.50€	10.00€	11.00€	12.00€	13.00€
Journée	8.50€	10.00€	11.30	11.50€	13.50€	13.80€	14.00€	14.50€	15.50€	16.50€	17.50€